

Le 29 septembre 2022 à 14h, le Conseil de la Vie Sociale de l'EHPAD VILLAGE TERRE-NEGRE s'est réuni à l'Espace Maurel 3.

**Étaient présents:** voir la liste d'émargement

La séance est ouverte à 14h15, après un discours d'accueil du Président du CVS, M. PARENTEAU-DENOEL.

A la demande de Mme Coulamy, l'ordre des points inscrits à l'ordre du jour est modifié afin que les professionnels intervenant puissent être libérés rapidement.

### **Point 3 de l'ordre du jour : «Bilan de l'utilisation du matériel Snoezelen»**

Intervention de Mme F. VIDEAU (cadre de santé)

Un chariot par pavillon, utilisé principalement pour les résidents en fin de vie. Le matériel est utilisé, tout ou partie, en fonction des besoins de la personne.

A l'UHR il est utilisé en fonction des troubles du comportement.

Le matériel est accessible à chaque fois que les AS estiment que son utilisation est bénéfique pour l'accompagnement des résidents ; aucun référent n'est nommé.

Les personnes bénéficiant de ce soin sont choisies par l'équipe médico-soignante (AS, IDE, médecin, psychologue...)

Le logiciel de soins ayant été changé récemment, aucun bilan statistique ne peut être présenté à ce jour. Il le sera au prochain CVS de décembre 2022.

Mme Coulamy précise que l'acquisition de ce matériel n'a pas eu d'influence sur le budget de fonctionnement de l'établissement (car financé par une subvention extérieure) et qu'il fait partie d'une panoplie d'outils et de pratiques de soin et d'accompagnement auxquels les soignants ont recours au quotidien en fonction des besoins.

La représentante du personnel dit que la prise en main du nouveau logiciel de soins s'avère difficile.

## Point 2 de l'ordre du jour

- Présentation du groupe de travail « Communication autour du décès »

Intervention de Mme Alice DUCOUX (Psychologue)

Ce groupe s'est réuni à 4 reprises depuis juin 2022. La réflexion s'est portée sur la libération de la parole autour de la mort.

3 actions sont proposées :

- Création d'un livre d'or, commun à tous les pavillons, qui se situerait dans l'ancienne entrée de l'établissement et comporterait une photo du défunt. Les personnes qui le souhaiteraient pourraient y inscrire quelques mots, en toute discrétion.
- Sur la porte de la chambre, mise en place d'une image (symbolique, fleur...). L'information serait ainsi donnée d'une façon moins administrative.
- Plan de communication : ce sujet serait évoqué dans le futur livret d'accueil de l'habitant et sur le site internet de l'établissement. Y seront également rajoutés les soins palliatifs et les directives anticipées.
- Prochaines réunions organisées : 3 et 13 octobre 2022.

Le Village Terre-Nègre va améliorer sa réponse à la demande de mettre en place un hommage particulier.

Mme A. GALLEGO remarque que l'ordre chronologique de mise en œuvre de ces propositions doit être étudié.

M. MAURIAC insiste sur la nécessité d'informer l'ensemble des personnes sur ces dispositions.

- Présentation du groupe de travail « Soins »

Une seule réunion a eu lieu en juin, et qui a été improductive. Les sujets évoqués « entretien des ongles » et « information des proches en cas de modification du traitement » ont été survolés et n'ont fait l'objet d'aucune analyse ni de propositions.

Mme COULAMY annonce le départ de M. LE SAULNIER (cadre de santé) et de son remplacement en novembre. Le groupe de travail reprendra sur de nouvelles bases (mode projet).

- **Présentation du groupe de travail « Café des proches »**

Le projet n'a pas encore démarré.

Mme COULAMY nous informe que la première réunion d'accueil des proches des nouveaux résidents se déroulera le 11 octobre de 16h30 à 18h.

AM. LAFANECHERE va reprendre contact avec la personne (famille) qui est à l'origine de la demande de création de ce groupe de travail.

**Point 3 de l'ordre du jour : Présentation de la fiche de suivi des actions initiées lors des précédents CVS**

Intervention de Mme C. ABOUBACAR (responsable qualité)

Suivi des plaintes, cf. le tableau de suivi en annexe de ce compte rendu.

Enquête de satisfaction auprès des résidents : Mme Aboubacar va élaborer un plan d'action avec les cadres et nous le présentera au CVS de décembre 2022.

**Point 4 de l'ordre du jour: Animation**

C.BOERY nous informe que l'animateur Manu BOURAHLA est toujours en arrêt maladie pour accident du travail. Il a été remplacé à partir de mars à 80% puis à compter du 1er octobre 2022 à 100%.

Prochainement, quatre personnes en services civiques rejoindront l'équipe de la Vie Sociale, une des personnes est spécialisée en communication.

Les objectifs sont de redynamiser le Pavillon Cheverus et de retisser les liens avec le Pavillon Gautier.

De plus, au Cheverus, il est prévu qu'un après-midi par mois soit consacré pour que soit tissés des liens entre les résidents du Cheverus et entre ces résidents et les soignants.

Il n'y a pas de créneau de disponible qui nous permettrait d'aller à la piscine avant janvier 2023.

L'atelier « Présence » (danse) est proposé uniquement aux habitants du Pavillon Gautier.

- Art thérapie : deux après-midis par mois pour le pavillon pelleport et une après-midi à l'UHR.

Elle n'est pas proposée au pavillon Cheverus mais dès janvier 2023 se déploiera GeriArt au Cheverus, un projet de recherche clinique, en lien avec le CHU de Bordeaux, se déroulera sur 6 mois et concernera 15 personnes dans chaque groupe, a raison d'un atelier par semaine.

- Musicothérapie :

6 après-midis par mois sur les pavillons Gautier et Buhan

- Divers

Un clip réalisé en partenariat avec 3IE sera présenté en décembre 2022

Le montant du budget « animation » est de 50 000 euros en 2022.

Mme COULAMY nous informe que l'agence « 1300 » accompagne l'EHPAD pour améliorer l'affichage des programmes d'activité par pavillon.

**Point 5 de l'ordre du jour : questions diverses**

- Mme COULAMY lance une invitation pour la participation à une manifestation le 4 octobre entre 15h et 16h30 à Terre-Nègre. (Cf. objectifs et contenu sur l'invitation en annexe de ce compte rendu)
- Dossier « Chapelle »  
M. DUFOUR indique qu'aucune réponse n'est parvenue de la mairie pour donner suite au courrier envoyé en juin et concernant la chapelle. La décision collégiale est de relancer la mairie par lettre recommandée.  
Mme COULAMY informe qu'un cabinet d'expert en architecture est venu évaluer son état et que son rapport est en cours.
- Mr DUFOUR interroge sur la possibilité de faire des dons. Mme COULAMY indique que c'est possible, avec réduction d'impôts, mais ces sommes ne peuvent entrer dans le budget de fonctionnement du Village Terre-Nègre.



- Mr DUFOUR propose de fournir un ordinateur pour tous les habitants. Mme Coulamy répond que cela ne répond pas à leur demande.
- Mme DUPUY résidente de TN informe que son fauteuil roulant personnel a été pris dans sa chambre. Elle souhaite le récupérer. Sa recherche va être pilotée par l'équipe de rééducation et maintien à l'autonomie.

**Prochain CVS, le jeudi 8 décembre 2022 à 14h.**

Mr Philippe PARENTEAU-DENOEL,  
Président du CVS.

Mme Anne-Marie LAFANECHERE,  
Vice-Présidente du CVS.

